



UNHCR
L'Agence des Nations Unies
pour les réfugiés

70 ANS
DÉDIÉS À LA PROTECTION
DES PERSONNES DÉRACINÉES

APPEL GLOBAL

2022



APPEL GLOBAL 2022

Le Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés est mandaté par les Nations Unies pour conduire et coordonner l'action internationale pour la protection des réfugiés à travers le monde et pour la recherche de solutions à leurs problèmes. La mission première du HCR est de chercher à garantir les droits et le bien-être des réfugiés. Dans la poursuite de cet objectif, l'organisation s'efforce de s'assurer que chacun puisse bénéficier du droit d'asile et trouver refuge en toute sécurité dans un autre État ainsi que retourner volontairement dans son pays d'origine. En assistant les réfugiés à rentrer chez eux ou à s'installer de manière permanente dans un autre pays, le HCR recherche également des solutions durables à leurs situations.

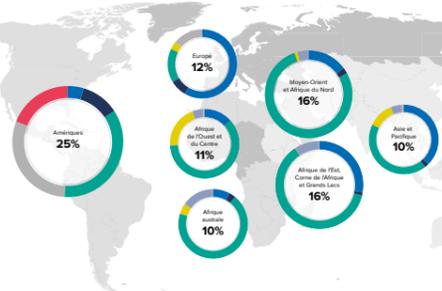
Le Comité exécutif du Programme du HCR et l'Assemblée générale des Nations Unies ont également autorisé l'intervention du HCR en faveur d'autres groupes. Ces groupes incluent les anciens réfugiés de retour dans leur pays d'origine, les personnes déplacées internes, les apatrides ou les personnes dont la nationalité est controversée. L'organisation s'efforce de prévenir les situations de déplacements forcés en encourageant les États et les autres institutions à créer les conditions propices à la protection des droits de l'homme et au règlement pacifique des différends. Dans toutes ses activités, le HCR apporte une attention particulière aux besoins des enfants et cherche à promouvoir l'égalité des droits des femmes et des filles.

L'organisation mène son action en collaboration avec de nombreux partenaires, dont les gouvernements, les organisations régionales, internationales et non gouvernementales. Convaincu que les réfugiés et les autres personnes qui bénéficient des activités de l'organisation devraient être consultés pour les prises de décision qui affectent leur vie, le HCR s'est engagé à mettre en œuvre le principe de participation dans ses actions.

TABLE DES MATIÈRES

L'Appel global est destiné à informer les gouvernements, les donateurs du secteur privé, les partenaires et les autres lecteurs intéressés sur les priorités du HCR et les activités budgétisées en 2022 pour protéger et améliorer la vie de dizaines de millions de personnes relevant de sa compétence – réfugiés, rapatriés, déplacés internes, apatrides, et autres personnes relevant de sa compétence. Il souligne les défis auxquels font face l'organisation et ses partenaires dans leurs efforts pour répondre à des crises graves et multiples ainsi qu'à des besoins humanitaires sans cesse croissants.

APERÇU



- 4 Avant-propos du Haut Commissaire et entretien avec l'Envoyée spéciale
- 8 Carte des populations relevant de la compétence du HCR en 2022 (estimations)
- 10 COMPASS et le cadre mondial de résultats
- 13 Besoins financiers du HCR en 2022

RÉSUMÉS RÉGIONAUX



- 32 Opérations en 2022: entretien avec le Haut Commissaire assistant chargé des opérations
- 34 Afrique de l'Est, Corne de l'Afrique et Grands Lacs
- 36 Afrique australe
- 38 Afrique de l'Ouest et du Centre
- 40 Amériques
- 42 Asie et Pacifique
- 44 Europe
- 46 Moyen-Orient et Afrique du Nord

DOMAINES D'IMPACT, DE RÉALISATION ET PRIORITAIRES



- 48 Protection en 2022: entretien avec la Haut Commissaire assistante chargée de la protection
- 50 Le pacte mondial sur les réfugiés
- 52 **DOMAINE D'IMPACT** Créer un environnement de protection favorable (Protéger)
- 54 **Domaine de réalisation** Accès au territoire, enregistrement et délivrance de documents
- 56 **Domaine de réalisation** Détermination du statut de réfugié
- 58 **Domaine de réalisation** Droit et politique de protection
- 60 **Domaine prioritaire** Répondre aux déplacements internes
- 65 **Domaine de réalisation** Violences de genre
- 68 **Outcome area** Protection de l'enfance
- 70 **Outcome area** Sécurité et accès à la justice



- 72 **DOMAINE D'IMPACT** Réaliser les droits fondamentaux dans des milieux sûrs (Assister)
- 74 **Domaine prioritaire** Action climatique
- 79 **Domaine de réalisation** Bien-être et besoins essentiels
- 82 **Domaine de réalisation** Logement et sites d'installation durables
- 84 **Domaine de réalisation** Santé
- 87 **Domaine de réalisation** Eau potable, assainissement et hygiène



- 90 **DOMAINE D'IMPACT** Responsabiliser les communautés et atteindre l'égalité des genres (Responsabiliser)
- 92 **Domaine prioritaire** Intégrer dès le départ des solutions pour les populations déracinées, notamment en formant des coalitions avec des partenaires du développement
- 96 **Domaine de réalisation** Engagement communautaire et émancipation des femmes
- 99 **Domaine de réalisation** Éducation
- 102 **Domaine de réalisation** Autosuffisance, inclusion économique et moyens de subsistance



- 104 **DOMAINE D'IMPACT** Trouver des solutions (Résoudre)
- 106 **Domaine prioritaire** Accélérer les efforts pour remédier à l'apatridie afin d'atteindre les objectifs de la campagne #IBelong
- 110 **Domaine de réalisation** Rapatriement volontaire et réintégration durable
- 112 **Domaine de réalisation** Réinstallation et voies complémentaires d'admission
- 114 **Domaine de réalisation** Intégration locale et autres solutions locales

DOMAINES D'APPUI

- 116 Domaines d'appui: aperçu par la Haut Commissaire adjointe
- 118 Résumé des domaines d'appui

- 122 **Postface par Mursal Mohammadi**

ANNEXES

- 124 États membres du Comité exécutif du HCR et États parties aux Conventions sur les réfugiés et les apatrides
- 126 Acronymes

Le [site Global Focus](#) (en anglais) constitue la principale plateforme d'information sur les opérations pour les donateurs. Régulièrement mis à jour, le site complète et développe l'information contenue dans l'Appel global sur les opérations du HCR plus en détail, fournissant des chiffres sur les principaux thèmes opérationnels et leurs objectifs ainsi que de plus amples informations sur les budgets, les financements et les dépenses du HCR. Il contient également un glossaire de termes techniques utilisés dans cette publication.





Le Haut Commissaire Filippo Grandi fait un check avec la jeune Kervanis Prieto, âgée de six ans, lors de sa visite d'un centre d'intégration sociale à La Milagrosa, dans la municipalité de Soledad, en Colombie.

© HCR/Santiago Escobar-Jaramillo

Avant-propos du Haut Commissaire

L'année 2022 sera façonnée par la réponse mondiale à trois menaces : les conflits, la pandémie de COVID-19 et le changement climatique. La première menace empoisonne nos vies depuis toujours, la deuxième constitue un nouveau fléau susceptible de provoquer des dommages à long terme et la troisième aura des effets durables si nous n'agissons pas d'urgence. Les personnes les plus vulnérables sont les plus durement frappées par ces trois menaces, notamment les réfugiés et les autres personnes relevant de la compétence du HCR. Ces trois menaces pourraient être considérablement atténuées grâce à une action ferme et rapide de la communauté internationale.

Malgré la nécessité d'une telle action, les guerres se poursuivent, parfois attisées par ceux et celles qui devraient les stopper. La réponse à la pandémie de COVID-19 n'a pas été guidée par les besoins mondiaux ou l'équité, ce qui a permis au virus de prospérer et de muter. Quant au changement climatique, il constitue déjà une crise humaine : beaucoup de victimes des événements climatiques actuels et futurs sont des personnes qui ont le moins contribué à charger l'atmosphère en dioxyde de carbone. Près de 90% des réfugiés relevant du mandat du HCR et 70% des déplacés internes proviennent des pays les plus exposés à l'urgence climatique.

Plus nous laissons perdurer ces problèmes, plus les conséquences seront importantes. Si nous n'agissons pas d'urgence, le HCR s'attend à ce que le nombre de personnes relevant de son mandat continue de gonfler, nous contraignant à répondre à de nouvelles situations d'urgence, comme nous l'avons fait en Afghanistan, en Éthiopie et dans des dizaines d'autres endroits en 2021.

La communauté internationale doit toutefois saisir les possibilités de remédier à ces situations, et le HCR continuera sans cesse d'appeler à la fin des conflits, à une sortie équitable de la pandémie de COVID-19 avec un accès inclusif aux vaccins et à un soutien socioéconomique ainsi qu'à des mesures décisives pour mettre fin au changement climatique et atténuer son impact.

Nous rechercherons également sans relâche des solutions volontaires, sûres et dignes pour les

personnes déracinées. Cela implique de mener des actions orientées vers des solutions dès le début des crises. Cela peut être fait alors que le rétablissement de la paix est toujours en cours et lorsque nous pouvons renforcer notre soutien non seulement aux pays d'accueil mais aussi aux pays d'origine, en aidant à supprimer les obstacles qui empêchent les personnes déplacées de rentrer. Dans le même temps, nous ferons pression pour que davantage de soutien soit apporté aux communautés d'accueil pour permettre l'inclusion voire l'intégration, le cas échéant, en s'appuyant sur les efforts de coopération extraordinaires avec la Banque mondiale et d'autres institutions financières internationales.

Nous continuerons aussi à réclamer davantage de solutions dans des pays tiers afin de partager la responsabilité internationale des réfugiés. Par exemple, une nouvelle dynamique émerge en faveur de la réinstallation, avec la proposition des États-Unis de réinstaller jusqu'à 125 000 réfugiés, tandis que des États comme le Canada, la Norvège et la Suède continuent d'honorer leurs engagements. Alors que les restrictions de voyage liées à la pandémie de COVID-19 s'allègent, les réfugiés devraient également avoir davantage de possibilités de bénéficier de voies complémentaires d'admission, en particulier les étudiants, les athlètes, les travailleurs qualifiés ainsi que de la réunification familiale.

Finalement, les meilleures possibilités de solutions viennent toutefois de l'instauration d'une paix durable et quand les pays d'origine et d'asile manifestent la volonté politique de coopérer, comme la Côte d'Ivoire l'a fait avec le Ghana, la Guinée, le Libéria, le Mali, la Mauritanie et le Togo.

La nécessité de parvenir à des solutions n'est pas moins pressante dans les situations d'apatridie. La douleur de l'apatridie ne devrait pas être gérée et endurée pendant des années comme un état de santé incurable. Il est possible et impérieux d'y mettre fin et le HCR, plus que jamais résolu à poursuivre l'éradication de l'apatridie, s'investira encore plus dans ce combat en 2022. Alors que les efforts pour mettre fin à l'apatridie progressent, l'Islande et le Togo ayant tous deux adhéré aux conventions sur l'apatridie en 2021 et que d'autres États comme le Chili, le Kenya, la Namibie et l'Ouzbékistan déploient

actuellement des efforts importants, des mesures supplémentaires sont nécessaires en 2022 afin d'atteindre les objectifs ambitieux de la campagne #IBelong.

Jusqu'à ce que des solutions soient trouvées, le HCR poursuivra bien entendu ses activités vitales pour protéger et aider les personnes relevant de sa compétence et atténuer leurs souffrances tant que leur situation de déplacement ou d'apatridie perdurera. Nous aiderons les États à protéger, abriter et soutenir les millions de personnes qui ont été contraintes de fuir leur foyer à cause de la violence ou par crainte de persécutions. Nous nous efforcerons de veiller à ce qu'elles bénéficient de conditions de vie acceptables, qu'elles aient accès à des soins de santé et à des possibilités d'éducation et d'emploi, et nous aiderons leurs pays d'accueil à faire en sorte qu'il en soit de même pour les communautés d'accueil. Nous ferons tout notre possible pour nous assurer que leurs voix soient entendues par les gouvernements et le grand public, qu'elles puissent participer aux décisions concernant leur propre vie et qu'elles soient en mesure de jouir de leurs droits légaux et humains.

Nous poursuivrons également nos efforts pour améliorer notre façon de travailler. Il y a cinq ans, nous avons lancé une transformation pour améliorer la façon dont l'organisation fonctionne et sert les populations relevant de son mandat, notamment par la régionalisation et la décentralisation. En 2022, nous renouvellerons nos Orientations stratégiques. Nous approfondirons les réformes de nos méthodes de travail, en nous appuyant sur nos structures décentralisées pour rapprocher la prise de décisions des personnes que nous servons et la redevabilité envers elles et en facilitant la conclusion de partenariats avec nous, tout en renforçant la gestion des risques et les mécanismes de contrôle pour entretenir et mettre à niveau les contrôles. Cela ne concerne pas seulement les contrôles financiers et de gestion, mais aussi les normes éthiques. La lutte contre l'exploitation et les abus sexuels et le harcèlement sexuel doit s'étendre jusqu'aux recoins les plus reculés de notre présence sur le terrain, et de celle de nos partenaires. Cela demeurera une priorité essentielle pour moi en 2022 et au-delà.

Nous améliorerons aussi notre planification stratégique et notre cadre de résultats avec le nouveau système COMPASS qui nous permettra

de mieux planifier, budgétiser et surveiller l'impact de nos activités et ouvrira la voie à une planification pluriannuelle, en conformité avec les pratiques des autres agences des Nations Unies et des gouvernements des pays d'accueil. Notre collaboration renforcée avec les partenaires du développement comme la Banque mondiale ne permettra pas seulement de financer et d'analyser les situations de déplacement, mais contribuera aussi à démontrer que les personnes relevant de la compétence du HCR ne constituent pas un problème à régler ou à oublier, mais qu'il s'agit de vraies personnes ayant des vies variées, des compétences précieuses et de grandes ambitions. Si on leur en donne la possibilité, elles enrichissent nos sociétés.

Cela me rappelle une lettre que j'ai reçue il y a quelques semaines de la part d'un réfugié qui m'avait envoyé un exemplaire de son livre. Il écrivait que les organisations des Nations Unies étaient – je cite – celles « dont les logos apparaissaient sur les couvertures qui couvraient mon maigre corps, sur les bidons que j'utilisais pour aller chercher de l'eau, sur mes chaussures et sur le toit en plastique qui couvrait ma tête. Sans vous, l'histoire serait différente. Mais le plus beau cadeau que vous m'avez donné, c'est la capacité de mener une vie indépendante, sans ces logos. » C'est aussi notre ambition pour les réfugiés et j'espère que vous nous aiderez à faire en sorte que cela devienne une réalité. Dans le même registre, je vous invite à lire la postface de cet Appel global, un témoignage puissant rédigé par une journaliste réfugiée.

Toute notre approche stratégique repose sur notre responsabilité de remplir notre mandat. L'objectif du HCR est de sauver et d'améliorer la vie des personnes relevant de sa compétence, d'alléger la charge pesant sur les États qui font tant pour les accueillir, et de trouver des solutions pour les sortir de leur situation dès que possible. Tout ce travail est rendu possible grâce à vous, communautés et pays d'accueil, donateurs, à qui le monde doit énormément. Par cet Appel global, je vous invite à soutenir le travail du HCR en 2022.



— Filippo Grandi
Haut Commissaire du HCR



L'Envoyée spéciale Angelina Jolie écoute Aminata, une déplacée interne au Burkina Faso, lui raconter comment elle et ses cinq enfants ont parcouru plus de 100 km à pied en cinq jours après que des hommes armés aient fait irruption dans leur village et se soient mis à tirer dans tous les sens. Aminata tient un petit kiosque où elle vend des herbes, des fruits et quelques autres produits.

© HCR/Nana Kofi Acquah

Entretien avec l'Envoyée spéciale

Quel est le souvenir le plus vivace ou le plus frappant que vous retenez de votre expérience après avoir rencontré de nombreux réfugiés et collaboré de près avec le HCR ?

Il y a tant de souvenirs. Quand vous rencontrez des gens qui ont connu la guerre, ils sont tellement humains. Ils ont été confrontés à leur propre humanité d'une manière si profonde. Ils ont dû s'adapter et devenir plus forts. Ils ont grandi et évolué de différentes façons.

Je suis honorée de travailler auprès des réfugiés et de toutes les personnes déplacées. Je pense souvent aux nombreuses familles que j'ai rencontrées et je suis en colère quand je vois le peu de choses que la communauté internationale est capable de faire pour stabiliser leurs situations et les aider à revenir à une vie qu'elles méritent. Quand je communique avec ces personnes, je constate trop souvent que leur vie est devenue plus – pas moins – difficile au fil du temps.

D'après vous, quel est le malentendu le plus courant à propos des réfugiés ?

Que ces personnes préfèrent vivre hors de leur pays d'origine ou qu'elles cherchent à migrer. Qu'elles reçoivent mais qu'elles ne contribuent pas. Rien ne pourrait être plus loin de la vérité.

Existe-t-il un domaine dans lequel vous êtes optimiste quant à des changements positifs possibles au cours des prochaines années ?

J'aimerais pouvoir dire oui. Malheureusement, je crains que la situation ne s'empire avant de s'améliorer parce que, bien que les choses aillent déjà très mal, cela ne semble pas suffire pour choquer la communauté internationale et la pousser à agir.

Qu'avez-vous trouvé frustrant, peut-être là où des améliorations sont possibles mais difficiles à atteindre ?

Des choses très pratiques, comme aider des réfugiés qui ont dû interrompre leurs études à faire reconnaître leurs qualifications pour qu'ils puissent terminer leurs études. Rien ne me bouleverse plus que de rencontrer des enfants réfugiés brillants et talentueux qui sont sortis du système éducatif, ou qui ont dû se marier jeunes, parce qu'ils devaient subvenir aux besoins de leur famille. Pour eux, la survie passe avant l'éducation – comme ce serait le cas pour chacun de nous dans leur situation – mais le résultat est que leurs perspectives d'avenir sont complètement fermées.

Y a-t-il une chose en particulier que vous souhaiteriez que les dirigeants mondiaux fassent pour alléger la charge mondiale des déplacements forcés ?

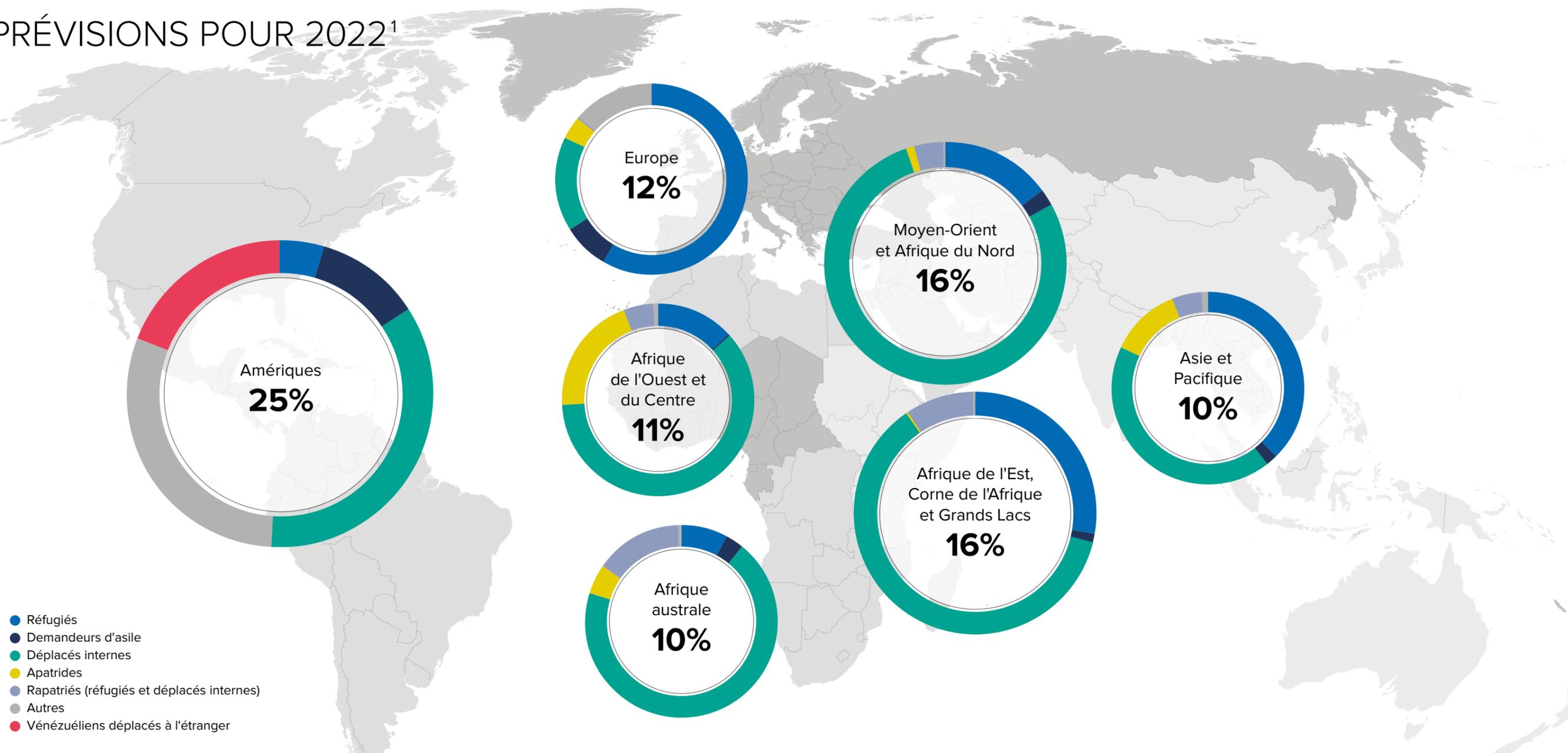
Qu'ils tiennent leurs promesses, même quand une crise ne fait plus la une de l'actualité. Qu'ils arrêtent d'utiliser les réfugiés comme des pions dans leurs jeux politiques ou géopolitiques. Et qu'ils soient plus prompts à s'exprimer quand leurs alliés ou leurs partenaires font partie du problème à l'origine des flux de réfugiés ou qu'ils entravent l'accès humanitaire. En tant qu'humanitaires, nous devons rester impartiaux – mais il incombe aux gouvernements de respecter la Charte des Nations Unies, de prévenir les conflits et de faire en sorte que les agresseurs répondent de leurs actes. En ce moment, les seules personnes qui font face sont les humanitaires et cela nous met dans une situation impossible.



— Angelina Jolie
Envoyée spéciale du HCR

POPULATIONS RELEVANT DE LA COMPÉTENCE DU HCR

PRÉVISIONS POUR 2022¹



	Afrique de l'Est, Corne de l'Afrique et Grands Lacs		Afrique australe		Afrique de l'Ouest et du Centre		Amériques		Asie et Pacifique		Europe		Moyen-Orient et Afrique du Nord		Total des populations relevant de la compétence du HCR	
Réfugiés*	4 617 307	28% ²	784 318	8%	1 508 786	13%	1 324 142	5%	3 932 153	38%	7 257 315	59%	2 368 647	15%	21 792 668	21% ³
Demandeurs d'asile	131 740	0,8%	298 481	3%	27 519	0,2%	2 866 332	11%	233 731	2%	967 111	8%	265 288	2%	4 790 202	5%
Déplacés internes	10 450 674	63%	6 944 279	70%	6 960 243	61%	8 973 590	35%	4 461 216	43%	1 943 721	16%	12 430 000	78%	52 163 723	51%
Apatrides*	39 795	0,2%	454 469	5%	2 242 088	20%	345	<0,1%	1 212 896	12%	480 268	4%	209 220	1%	4 639 081	5%
Rapatriés (réfugiés et déplacés internes)	1 458 416	9%	1 463 929	15%	559 927	5%	100	<0,1%	511 372	5%	10 530	<0,1%	711 900	4%	4 716 174	5%
Autres*	2 558	<0,1%	36 211	0,4%	36 666	0,3%	7 725 404	30%	130 224	1%	1 672 180	14%	11 371	<0,1%	9 614 614	9%
Vénézuéliens déplacés à l'étranger	-	-	-	-	-	-	4 858 608	19%	-	-	-	-	-	-	4 858 608	5%
TOTAL	16 700 490		9 981 687		11 335 229		25 748 521		10 481 592		12 331 125		15 996 426		102 575 070	

¹ Il s'agit d'estimations basées sur une combinaison de facteurs tels que l'évolution anticipée des situations, la taille actuelle des populations, la croissance démographique moyenne, les mouvements attendus et les changements de statut des personnes relevant de la compétence du HCR.

² Les % dans les colonnes régionales indique le pourcentage de chaque groupe par rapport au total régional.

³ Les pourcentages dans la colonne total des personnes relevant de la compétence du HCR sont les pourcentages de chaque groupe par rapport au total mondial.

* Voir les notes additionnelles p.13.

COMPASS et le cadre mondial de résultats

Le HCR a considérablement investi dans un ensemble de réformes qui le rendront plus agile et mieux équipé pour atteindre les objectifs du Pacte mondial sur les réfugiés et les objectifs de développement durable (ODD). L'approche de gestion axée sur les résultats du HCR, COMPASS, est au cœur de cette transformation.

COMPASS facilite l'alignement des plans par pays du HCR sur ceux des partenaires nationaux et des Nations Unies, encourageant ainsi l'inclusion des réfugiés dans les systèmes nationaux de santé et d'éducation, les plans de développement locaux et les efforts en matière d'emploi et de dispositifs de sécurité sociale. Lorsque les réfugiés, les déplacés internes et les apatrides sont intégrés dans les politiques et les plans nationaux et locaux et dans les efforts de consolidation de la paix, ils ont davantage de possibilités de s'épanouir, aux côtés des communautés d'accueil. Cette évolution attendue depuis longtemps répond à l'appel de l'Agenda 2030 pour le développement durable à « ne pas faire de laissés-pour-compte ».

Toutes les opérations du HCR ont élaboré leurs stratégies pour 2022 à l'aide de la nouvelle approche COMPASS, en utilisant le nouveau cadre mondial de résultats, et 24 opérations ont déjà élaboré une stratégie pluriannuelle. Les autres opérations suivront en élaborant des plans pluriannuels pour 2023 ou 2024.

Qu'est-ce que COMPASS ?

COMPASS est une approche globale de la planification et de la gestion axée sur les résultats et sur les personnes auxquelles le HCR vient en aide. Ses principales caractéristiques sont les suivantes :

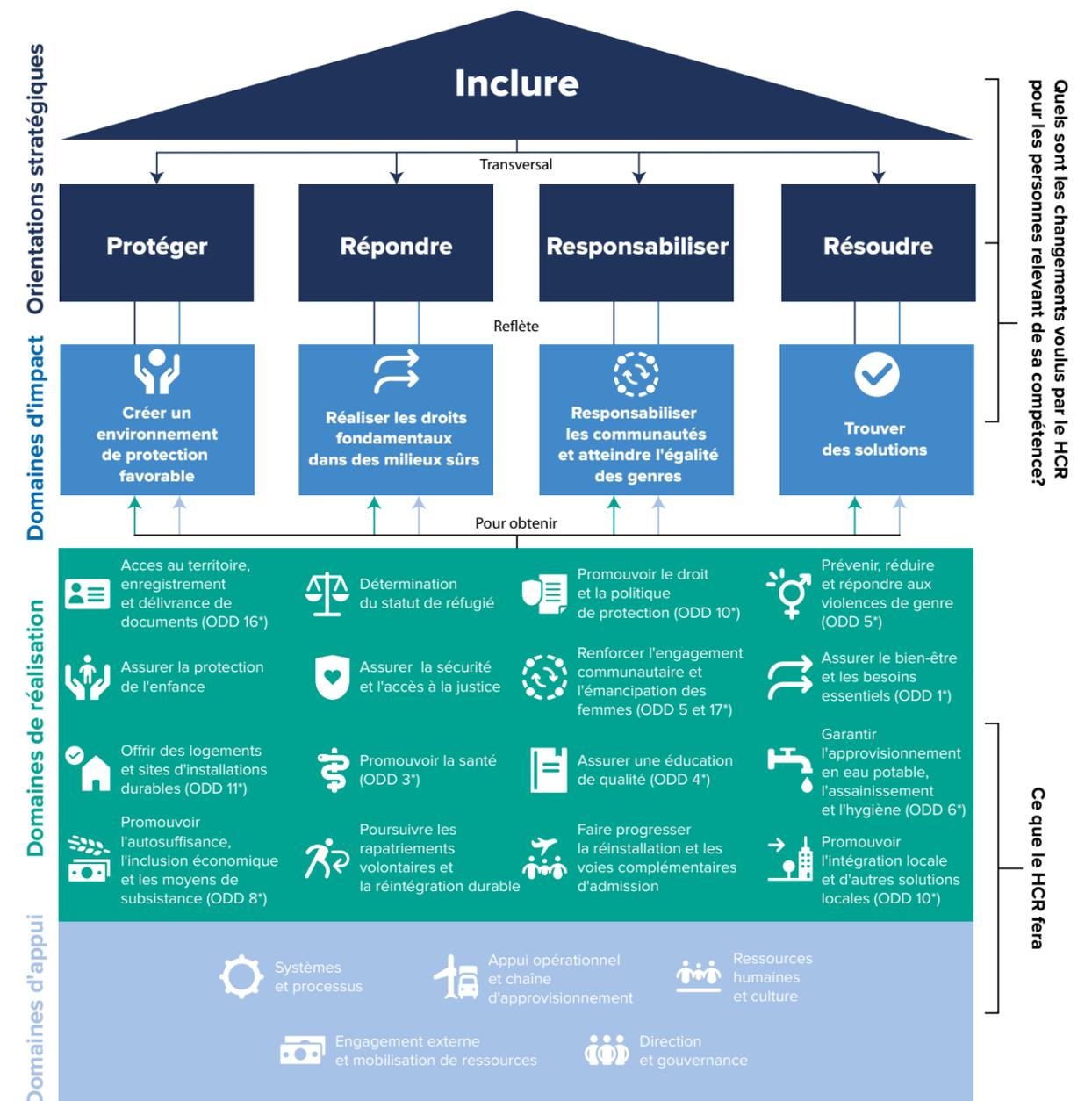
- Un nouveau cycle de programmation pluriannuel centré non plus sur « ce que nous faisons », mais sur « comment nous contribuons au changement ».
- Une importance particulière accordée à l'utilisation des données et des preuves pour établir les priorités, surveiller les progrès et ajuster les stratégies si nécessaire.

Pour suivre les progrès accomplis dans les domaines d'impact et de réalisation du cadre mondial de résultats, COMPASS inclut 52 « indicateurs principaux ». Ils mesurent les progrès accomplis par rapport aux normes mondiales pour les domaines d'impact, et par rapport aux objectifs régionaux et opérationnels pour les domaines de réalisation. Les données proviendront de diverses sources et seront recueillies suivant différentes méthodes, communément appelées « moyens de vérification ». En outre, chaque région travaille actuellement à la mise en place – puis au déploiement – de systèmes et de processus pour ce nouvel ensemble d'indicateurs.

Pour traduire les engagements pris dans le cadre du Pacte mondial sur les réfugiés et des ODD, certains de ces indicateurs principaux sont reliés aux indicateurs des ODD et du Pacte mondial sur les réfugiés. Dix des indicateurs principaux peuvent être reliés à des indicateurs des ODD, et huit peuvent être reliés à des indicateurs du Pacte mondial sur les réfugiés.

Le présent appel global est structuré suivant le cadre mondial de résultats du HCR. Il contient des sections décrivant les ambitions du HCR pour chacun des quatre domaines d'impact ainsi que les perspectives et la stratégie pour chacun des 16 domaines de réalisation. Une section consacrée aux cinq « domaines d'appui » couvre les fonctions transversales de gestion et d'appui.

- Une chaîne de résultats simplifiée alignée sur le [système des Nations Unies](#) des « impacts », des « réalisations » (outcomes) et des « produits » (outputs), dans laquelle :
 - Au niveau des pays, les opérations ont la possibilité de définir leurs résultats.
 - Au niveau mondial, un cadre mondial de résultats comprenant les domaines d'impact et de réalisation permet d'agrèger les résultats et les informations financières.
- Un nouveau système en ligne pour faciliter la planification, l'élaboration du budget, le suivi et l'établissement de rapports.



*Domaine de réalisation contribuant à un objectif de développement durable (ODD). Consulter la liste complète des ODD.

Comment les pays définissent-ils leurs résultats dans COMPASS ?

COMPASS commence par une phase de planification, qui suppose de mener des consultations approfondies avec les personnes auxquelles le HCR vient en aide, les partenaires, les gouvernements et les communautés d'accueil pour identifier les principaux domaines de préoccupation et définir les principaux changements à apporter dans la vie des personnes déracinées et des apatrides pour les trois à cinq prochaines années dans chaque contexte. Par exemple : « D'ici 2025, les personnes déracinées pourront satisfaire leurs besoins économiques et bénéficieront d'un degré plus élevé d'inclusion socioéconomique et d'autosuffisance ». Ces changements, également appelés « impacts », sont réalisés collectivement avec les gouvernements, les partenaires, les personnes déracinées, les apatrides et les communautés d'accueil. Afin de renforcer l'alignement sur les processus nationaux, chaque opération détermine la durée et le calendrier de sa stratégie pluriannuelle, en consultation avec les gouvernements des pays d'accueil et les autres parties prenantes.

Une fois les impacts définis, les opérations du HCR et les parties prenantes identifient conjointement les changements positifs auxquels elles peuvent contribuer pour obtenir ces impacts, par exemple, « D'ici 2025, les mineurs isolés réfugiés auront accès aux systèmes nationaux de protection de l'enfance et à des procédures adaptées aux enfants ». Il s'agit des « réalisations » qui permettront au HCR de contribuer aux impacts. Enfin, avec le soutien des donateurs et en collaboration avec

les partenaires, les opérations du HCR fournissent des « produits » spécifiques qui contribueront à ces résultats dans chaque pays, par exemple, « Les prestataires de services de protection de l'enfance ont la capacité de fournir les services requis pour les mineurs isolés réfugiés conformément aux normes convenues ».

Les impacts par pays sont agrégés en quatre domaines d'impact globaux qui traduisent le mandat du HCR en termes de programmation : protéger, répondre, responsabiliser les personnes auxquelles le HCR vient en aide et trouver des solutions durables. Les quatre domaines d'impact font écho à quatre des orientations stratégiques du Haut Commissaire – « Protéger », « Répondre », « Responsabiliser » et « Résoudre ». Une cinquième orientation stratégique, « Inclure », recoupe tous les résultats. De même, une fois définies, les opérations relient chaque réalisation spécifique à un pays à l'un des 16 domaines de réalisation global, reflétant les principaux domaines d'activité du HCR et les principaux domaines d'allocation des ressources. Ces liens permettent d'obtenir une vision claire des activités, des ressources allouées et des réalisations, et par conséquent, des effets sur les personnes auxquelles le HCR vient en aide.

L'association des différents domaines de réalisation à des domaines d'impact spécifiques n'est pas obligatoire pour les opérations. Par exemple, et en fonction du contexte, l'éducation en tant que domaine de réalisation pourrait, dans une opération, être liée au domaine d'impact "Protection", tandis que dans une autre opération, elle pourrait être liée aux "Solutions".

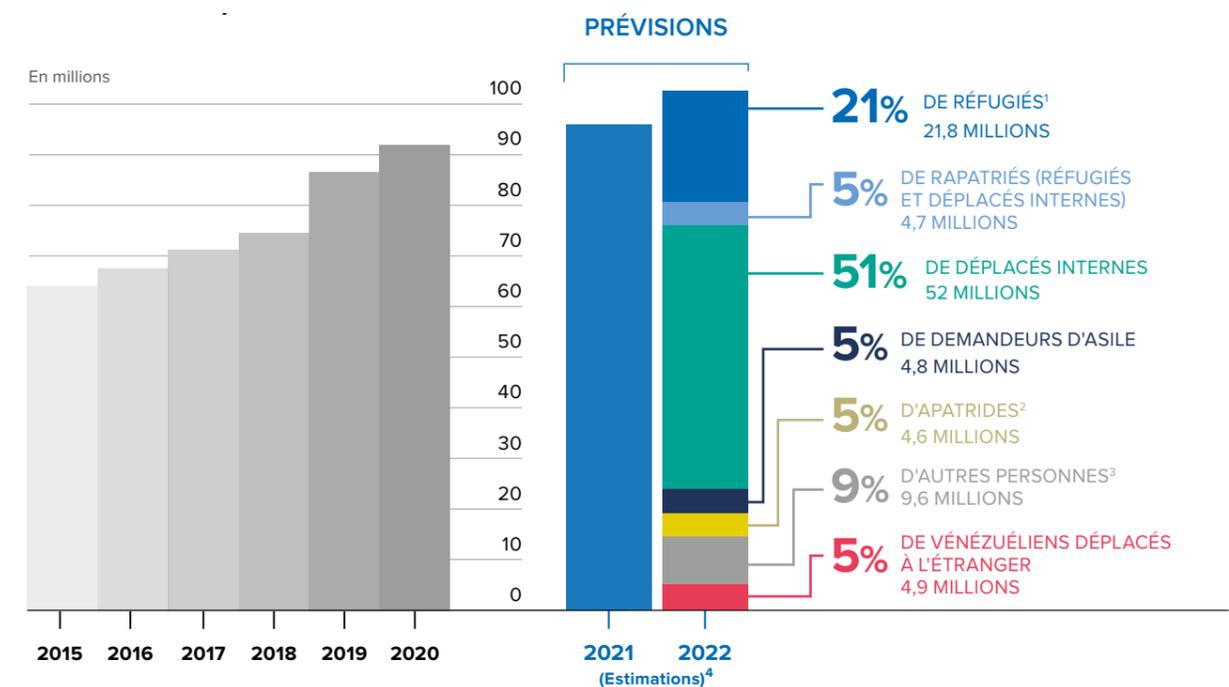
Besoins financiers du HCR en 2022

Ce chapitre présente le détail des besoins financiers estimés à 8,994 milliards de dollars pour apporter une protection, une aide et des solutions aux 102,6 millions de personnes relevant de la compétence du HCR qui, selon les projections, devraient en avoir besoin en 2022. Ce chiffre inclut notamment les réfugiés, les rapatriés, les apatrides, les déplacés internes et les autres personnes relevant de la compétence du HCR. Il donne également un aperçu du processus de planification et des priorités fixées

pour la mobilisation de ressources auprès des donateurs gouvernementaux et du secteur privé.

Le budget-programme 2022 a été préparé pour la première fois à l'aide de COMPASS, le nouveau cadre et système de gestion axée sur les résultats du HCR. Les programmes et les priorités sont décrits plus en détail dans le « Budget-programme annuel 2022 », adopté par le Comité exécutif du programme du Haut Commissaire lors de sa 72^e session en octobre 2021.

GRAPHIQUE 1 | PRÉVISIONS: 102,6 millions de personnes relevant de la compétence du HCR en 2022



¹ Inclut des personnes dans des situations apparentées à celles des réfugiés.

² En 2022, ce chiffre ne comprend pas 1,2 million de personnes déplacées de force (ex. les Rohingyas) pour éviter un double comptage.

³ À partir de 2021, les chiffres des autres personnes ne comprennent pas les communautés hôtes.

⁴ Les chiffres indiqués pour 2020 reflètent des statistiques vérifiées alors que pour 2021 et au-delà, il s'agit d'estimations basées sur une combinaison de facteurs tels que l'évolution anticipée des situations, la taille actuelle des populations, la croissance démographique moyenne, les mouvements attendus et les changements de statut des personnes relevant de la compétence du HCR.

预览已结束，完整报告链接和二维码如下：

https://www.yunbaogao.cn/report/index/report?reportId=5_17035

